CESAME CESAME

Autorisation individuelle

d'être filmé(e), photographié(e) et/ou interviewé(e)

Je soussigne(e): Nom :
Prénom :
Adresse:
Code postal :Ville :
Responsable légal de :
Autorise toute personne, déléguée par le CESAME pour tout type de support à : - filmer, - photographier, - interviewer, - utiliser l'image, La présente autorisation me concerne moi ainsi que la ou les personnes mineures dont je suis responsable.
En conséquence, j'autorise <i>le CESAME</i> à fixer, diffuser, reproduire et communiquer au public les films, les photographies pris(es) dans le cadre de la présente et/ou les paroles prononcées dans ce même cadre.
Les photographies, films et/ou interviews pourront être exploité(e)s et utilisé(e)s : □ directement par le CESAME sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, notamment de télédiffusion, de papier (journaux et périodiques) et électronique (Internet), dans le monde entier, sans aucune limitation, intégralement ou par extraits, pour une durée illimitée à compter de la signature de la présente autorisation. □ cédé(e)s à des tiers, dans les mêmes conditions.
Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, films et/ou interviews susceptibles de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation, ni d'utiliser les photographies, films et/ou interviews objets de la présente dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.
Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à ma disposition un justificatif à chaque parution ou diffusion des photographies, films et/ou interviews sur simple demande.
Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.
Je me reconnais entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.
Fait àle

Signature de la personne photographiée, filmée et/ou interviewée et responsable légal des enfants mineurs mentionnés précédée de la mention « bon pour autorisation »